



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale du Trésor



BRÈVES ÉCONOMIQUES

DU 10 AU 16 MAI 2022

UNE PUBLICATION DES SERVICES ÉCONOMIQUES

AU CANADA

Brèves du 10 au 16 mai 2022

Politiques économiques

Le chômage quasi-stable au mois d'avril (5,2%)

Dans son rapport mensuel, *Statistique Canada* relève que le taux de chômage a connu une légère baisse au mois d'avril (- 0,1 pt) pour s'établir à 5,2%, poursuivant la tendance enclenchée depuis le 2nd semestre 2020. L'institut statistique canadien souligne toutefois que le taux de sous-utilisation de la main-d'œuvre – qui comprend les personnes qui ont travaillé moins de la moitié de leurs heures habituelles pour des raisons liées aux perturbations du marché du travail – a augmenté de 0,8 point en avril, suggérant que la baisse du chômage pourrait en partie trouver sa source dans l'augmentation de formes précaires d'emploi depuis le début de l'année.

Les prévisions de finances publiques s'améliorent selon les analyses récentes de Desjardins

À l'échelle fédérale comme provinciale, les prévisions de dépenses publiques liées à la pandémie ont évolué à la baisse au cours de l'année 2021, engendrant des anticipations de déficits pour cet exercice inférieures à celles réalisées au début de l'année. La banque Desjardins souligne toutefois que les administrations canadiennes ont fait un usage différent de ces marges budgétaires imprévues dégagées dans un contexte macroéconomique favorable : l'Alberta, le Québec ou encore le Nouveau-Brunswick entendent profiter de ces excédents pour constituer des réserves, tandis que les prévisions en Ontario ou en Colombie-Britannique

font état de dépenses en augmentation dès 2022/2023, dont la conséquence pourrait être une hausse des déficits provinciaux.

Le Québec souhaite réduire les droits à polluer disponibles gratuitement sur la bourse du carbone

Le gouvernement Legault a annoncé début mai son intention de limiter les droits à polluer versés gratuitement aux entreprises participant à la bourse du carbone. Le règlement actuellement en vigueur prévoyait l'octroi gratuit d'unités d'émissions à certaines entreprises québécoises « *soumises à une concurrence internationale* », afin de ne pas les pénaliser sur les marchés internationaux. Toutefois, plusieurs observateurs du marché, y compris des associations environnementales telles que Greenpeace, dénonçaient l'effet de pression à la baisse sur les prix de telles allocations gratuites, tandis que le gouvernement québécois entend suivre la trajectoire fédérale de tarification de la tonne de carbone, qui doit atteindre 170 CAD (124 €) d'ici 2030.

Plusieurs associations entendent contester l'approbation du projet de Bay du Nord

Le 11 mai, Equiterre et la Fondation Sierra Club ont annoncé leur intention de poursuivre le gouvernement fédéral suite à l'approbation du projet pétrolier *offshore* de Bay du Nord (Terre-Neuve-et-Labrador). Le ministre de l'Environnement et du Changement climatique Steven Guilbeault a en effet récemment donné son accord au projet pétrolier au large des côtes de Terre-Neuve, dont le coût est estimé à 12 Md CAD (8,8 Md €). L'association Equiterre souligne notamment que les engagements pris par le gouvernement fédéral (zéro émissions de GES d'ici

2050) ne mesurent que les émissions lors de l'extraction du pétrole, qui ne représentent que 10% des émissions globales du projet.

Le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse fait marche arrière sur la taxation des non-résidents

Le Premier ministre de la province, Tim Houston, a annoncé que la Nouvelle-Ecosse n'imposerait finalement pas de taxe foncière supplémentaire (2%) sur les propriétés détenues par les non-résidents, estimant qu'une telle mesure pourrait affecter l'attractivité de la province. Cette disposition fiscale avait été envisagée pour faire face aux évolutions récentes du marché du logement, dont les prix sont en forte hausse depuis près de deux ans. Le gouvernement de Nouvelle-Ecosse devrait toutefois imposer une taxe de 5% sur la transaction pour les propriétés achetées par les non-résidents.

Entreprises

La Commission de régulation de la concurrence s'oppose à la fusion Rogers - Shaw

Dans un communiqué joint, les deux entreprises canadiennes des télécoms Shaw et Rogers ont annoncé avoir été informées par la Commission de la concurrence (*Commissioner of Competition*) de l'intention du régulateur de s'opposer à la fusion prévue entre les deux (20 Md CAD). La date de la fusion effective, initialement prévue le 13 juin, a été prolongée au 31 juillet, tandis que Shaw et Rogers ont souligné qu'elles restaient déterminées à mener cette fusion à son terme, tout en assurant que la solution judiciaire n'était pas la solution privilégiée. En début de semaine, dans un contexte d'incertitude renforcée autour de la fusion, le cours de l'action de Shaw Communications a connu une baisse de 7%.

Le guide Michelin se lance sur le marché canadien à Toronto

Le célèbre guide culinaire a annoncé le lancement d'une édition canadienne, centrée sur le marché de Toronto. Michelin publie déjà des guides dans près de 30 pays en-dehors de France. Cette annonce intervient

dans un contexte de difficultés persistantes du secteur de la restauration à Toronto depuis le début de la pandémie: selon les estimations réalisées par le cabinet d'études NPD, les dépenses dans le secteur de la restauration ont baissé de 20% en 2020, et sont restées inférieures au niveau pré-pandémie de 12% en 2021.

Le projet de loi n°96 inquiète la communauté d'affaires au Québec

Le projet de loi n°96 de la province du Québec, qui entend accélérer les mesures destinées à encourager l'usage de la langue française dans la province, a suscité des réactions mitigées de la communauté d'affaires, notamment dans la région montréalaise. Plusieurs dispositions inquiètent les PME québécoises, à commencer par une réglementation plus sévère pour les petites entreprises et les sociétés sous autorité fédérale. Le projet de loi prévoit également la « francisation » de toutes les entreprises comptant au moins 25 employés, contre 50 précédemment. Plusieurs associations, notamment le Conseil québécois du commerce de détail ou encore le Conseil canadien des innovateurs, ont ainsi demandé au gouvernement québécois d'atténuer certaines de ces dispositions.

L'entreprise pétrolière Suncor redresse ses profits mais reste sous la pression des actionnaires

L'entreprise Suncor, implantée à Calgary (Alberta), a annoncé des profits en nette augmentation au 1^{er} trimestre 2022 (3 Md CAD/2,2 Md €), soit près de 3 fois plus qu'au trimestre précédent. Malgré ces résultats en hausse, le cours de l'action Suncor a chuté au cours de la semaine: les investisseurs invoquent notamment les mauvaises performances opérationnelles du groupe au cours des derniers mois, plusieurs difficultés techniques sur les sites d'extraction, ainsi qu'une action dont le cours a sous-performé par rapport à d'autres entreprises du secteur. Le PDG de l'entreprise Mark Little a quant à lui assuré que des pistes d'amélioration avaient été lancées, notamment grâce au recrutement de plusieurs consultants extérieurs.

Le plus haut bâtiment d'habitat passif au monde sera construit à Vancouver

Le groupe immobilier Brivia Group a annoncé avoir choisi le centre de Vancouver pour la construction de l'immeuble *CURV*, un bâtiment de 60 étages considéré comme la plus haute construction d'habitat passif au

monde. « *L'habitat passif* » est le standard environnemental le plus élevé en matière d'efficacité énergétique, d'émissions de CO2 et de sobriété dans les matériaux utilisés. La mise en vente des premiers appartements (environ 500 unités disponibles) devrait débiter à l'automne 2022.